

MM. Dumas et Benoit, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXIII, p. 333, 1865. — BOUISSON (Fr. J. B.), *Étude médicale sur l'ouvrier houilleur*. Th. de Paris, 1866, n^o 22. — CABASSE, *Accidents auxquels sont exposés les mineurs*, in *Gaz. des hôpit.*, 1867, p. 460. — RACHEL (A.), *Quam vim fodinæ carbonum fossilium in valetudinem et vitam operariorum exerant*. Berolini, 1867, in-8^o. — MOLL (E.), *Die Krankheiten der Bergarbeiter im Allgemeinen und der Oberschlesien im Besonderen*. Berlin, 1869, in-8^o. — REMERTZ (H.), *Die Sanitäts polizeiliche Beaufsichtigung des Bergbaues*, in *Vijschr. ür ger. Med.*, N^o F^o, t. XI, p. 493, 1869.

Question de la pseudo-mélanose des poumons : DESCAMPS (L.), *Dissertation sur l'asthme des charbonniers*. Th. de Strasbourg, 1813, t. XVIII, n^o 386. — PEARSON (G.), *On the Colouring Matter of the Black Bronchial Glands and of the Black Spots of the Lungs*, in *Phil. Transact. of the R. Society*, t. CIII, p. 159, 1813. — GREGORY, *Case of Peculiar Black Infiltration of the whole Lungs, resembling Melanosis*, in *Edinb. Med. Chir. J.*, t. XXXVI, p. 389, 1831. — MARSHALL, *Cases of Spurious Melanosis of the Lungs*, in *The Lancet*, 1833-34, t. II, p. 271, 926. — GIBSON, *On the Phthisis Melanotica*, *ibid.*, 1833-34, t. II, p. 838. — GRAHAM, *On Existence of the Charcoal in the Lungs*, in *Edinb. Med. and Chir. J.*, t. XLII, p. 323, 1834. — BEHIER, *Observ. de pseudo-mélanose chez un charbonnier*, in LAENNEC, *Traité de l'auscult.* (Ed. ANDRAL), t. III, p. 565, 1837. — STRATTON, *Case of Anthracosis or Black Infiltration of the Lungs*, in *Edinb. Med. and Chir. J.*, t. LVIII, p. 490, 1837. — CARSWELL, *Spurious Melanosis*, in *Pathology. Anatomy*. London, 1838, in fol. — THOMPSON (W.), *On the Black Expectoration and the Deposit of Black Matter in the Lungs, particularly occurring, etc.*, in *Med. Chir. Transact.*, t. XX, 1837, t. XXI, 1838. — RILLIET, *Mém. sur la pseudo-mélanose du poumon*, in *Arch. gén. de méd.*, 3^e sér., t. II, p. 163, 1838. — QUEVENNE (T. A.), *Charbon retiré des poumons d'un charbonnier*, in *Journ. des conn. méd. prat.*, t. VIII, p. 311, 1841. — BROCKMANN, *Ueber die Lungenmelanose der Bergarbeiter*, in *Hannov. Ann.*, t. IV, n^os 4, 5, et *Schmidt's Jahrb.*, t. XLVI, p. 34, 1845. — MAKELLAR, *Black Phthisis or Ulceration induced by Carbonaceous Accumulation of the Lungs of Coal-Miners*, in *Lond. and Edinb. Monthly Journ.*, t. V, p. 645, 818, 1845. — OESTERLEN (F.), *Ueber den Eintritt von Kohle und andern unblässlichen Stoffen vom Darmcanal aus in die Blutmasse*, in *Ztschr. f. rat. med.*, 1^{re} sér., t. V, p. 437, 1846. — PIORRY, *Accidents causés par l'inspiration de la poussière de charbon*, in *Gaz. des hôpit.*, 1847, p. 351. — *Bronchite mélanique des charbonniers ou phthisie noire des ouvriers des mines de charbon de terre* (obs. de M. CRUVEILHIER), in *Ann. de therap.*, t. V, p. 289, 1847. — TARDIEU (A.), *Étude hygiénique sur la profession de mouleur en cuivre, pour servir, etc.*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. II, p. 5, 308, 1854. — HERVIEUX, *Action nuisible des poussières sur l'économie, et discussion*, in *Bulletin de la Soc. des hôpitaux de Paris*, 1855. — THOMSON (J. B.), *The Melanosis of Miners; or Spurious Melanosis*, in *Edinb. Med. Journ.*, t. IV, p. 226, 1858. — WIRCHOW (R.), *The Pathology of Miners Lungs from Notes taken by A. R. SIMPSON, ibid.*, p. 204. — VERNON (M.), *De l'action des poussières sur la santé des ouvriers charbonniers et mouleurs en bronze*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. IX, p. 344, 1858. — BOUILLAUD (J.), *Cas de pseudo-mélanose chez un mouleur*, in *Bull. de l'Acad. de méd.*, t. XXVI, p. 372, 1860-61. — TRAUBE, *On the Effects of Inhalation of Carbonaceous Matter into the Lungs*, in *Med. Times and Gaz.*, 1861, t. I, p. 427. — BEAUGRAND, *De la pseudo-mélanose ou anthracose des houilleurs*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XVII, p. 214, 1862. — ROBERT, *De la phthisie charbonneuse et de quelques considérations sur la pénétration des corps pulvéreux, etc.* Th. de Paris, 1862, n^o 98. — VILLARET (Al.), *Cas rare d'anthracosis (dépôt de charbon dans les poumons), suivi de quelques considérations, etc.* Th. de Paris, 1862, n^o 79. — FERROUD (L.), *De l'état charbonneux du poumon à propos de quelques faits graves d'anthracosis*. Saint-Étienne, 1862, in-8^o. — SANDERS, *Coal-Miners Phthisis, Fragment of Coal expectorated*, in *Edinb. Med. Journ.*, t. X, p. 274, 1864. — RUAIS (Ad. G.), *De l'anthracosis*. Th. de Paris, 1865, n^o 143. — DECHAMBRE (A.), art. *Anthracosis*, in *Dict. Encycl. des sc. méd.*, t. V, 1866. — BEGIE (J. Warbarton), *On Anthracosis or Coal-Miners Phthisis, the Spurious Melanosis of Carswell*, in *The Glasgow's Med. Journ.*, New ser., t. I,

p. 20, 169, 1866. — RIEMBAULT, *Note sur l'encombrement charbonneux des poumons*, in *Mém. de la Soc. méd. de Saint-Étienne*, 1871.

— CALLON, *Notice relative aux accidents survenus dans les mines de houille et de fer de la Grande-Bretagne en 1861 et 1862*, in *Ann. des mines*, 1864. — LE ROY DE MERICOURT, *Hygiène des houilleurs. Analyse*, in *Ann. du génie civil*, 1865.

— BEER (J.), *Installation de bains et lavoirs aux charbonnages*, in *Ann. du génie civil*, 1868. — MATHER, *The coal-mines; their dangers and means of safety*. London, 1868. — HAUER (J. V.), *Die Ventilations-Maschinen der Bergwerke*. Leipzig, 1870. — SCHÖNFELD, *Now. Recherches sur l'état sanitaire et social des houilleurs*. Charleroi, 1870. — BARRAM (Ch.), *The diseases of cornish miners*, in *Brit. med. Journ.* vol. II, 1871. — ATKINSON, *A practical treatise on the gases met with in coal mines*, London, 1871. — ORLANDINI (C.), *Monografia delle sostanze venefiche ed esplosive che si traggono dal carbon fossile, etc.* Milano, 1871, in-8. — TARDIEU, *Des lésions produites par les éboulements accidentels*, in *Ann. d'hyg.*, t. XXXVI, 2^e sér., 1871. — BEAUGRAND, art. *Mineurs*, in *Dict. encycl. des sc. méd.* 2^e sér., t. VIII, 1874. — DENAYROUSE, *Des aérophores et de leur application au travail dans les mines*. Paris, 1873. — HAMMERSCHMIED (J.), *Die sanitären Verhältnisse der Arbeiter bei den Berg-Hütten und Salinenwerken, etc.* Wien, 1874. — RICHE, *Pathologie des houilleurs*. Thèse de Paris, 1874. — TAYLOR, *Nystagmus of miners*, in *The Lancet*, vol. I, 1875. — GAUCHET, art. *Mineurs*, in *Now. Dict. de méd. prat.*, t. XXII, 1876.

ZENKER, *Ueber Staubinhalationskrankheiten*, in *Deutsch. Arch. f. klin. Med.*, Bd. II, p. 116, 1867. — SLAVYANSKY, *Experimentelle Beiträge zur Pneumoconiosenlehre*, in *Virchow's Arch.*, Bd. H. 2, 1869. — DRESSLER, *Ein weiterer Beitrag zur Kenntniss der in Organismus vorkommenden Melanie genannten Pigmente*, in *Prager Vierteljahrsschr.*, Bd. I, 1869. — MERKEL (G.), *Zur Casuistik der Staubinhalationskrankheiten*, in *Dtsch. Arch. f. klin. Med.*, Bd. VIII et IX, 1871.

CHAPITRE VI

Professions mécaniques exigeant un grand déploiement de forces musculaires.

Cette classe renferme un grand nombre de professions bien différentes, et dans lesquelles la seule circonstance commune est celle des efforts musculaires énergiques qu'il faut accomplir. Les principales professions qu'on peut y ranger sont les suivantes : maçons, paveurs, charpentiers, menuisiers, serruriers, forgerons, constructeurs de machines, mécaniciens, tourneurs, charrons, carrossiers, et beaucoup d'autres employés à des travaux analogues.

Il est certains avantages inhérents à ces diverses professions, lorsqu'elles sont exercées avec modération et sans excès. Le déploiement des forces physiques, l'exercice musculaire énergique, le renouvellement naturel de l'air produit par le déplacement, augmentent l'appétit, favorisent le développement du système musculaire, lui donnent de l'énergie, contribuent, enfin, à la conservation et au maintien de la santé. A côté de ces

avantages, il y a parfois des causes spéciales de maladies à redouter. Ce sont celles qui dépendent de l'exercice forcé, des efforts trop considérables qu'il faut faire pour accomplir des travaux très-pénibles. Les accidents qu'on observe en pareils cas ne sont autres que ceux qui sont la conséquence ordinaire des efforts : ce sont, en particulier, les hernies, le lumbago, les ruptures de quelques fibres musculaires, et, plus rarement, des fractures ou des luxations. Ce sont là des lésions traumatiques de tout genre, pour lesquelles l'hygiène n'a d'autres conseils à donner que de les éviter.

Nous allons dire quelques mots d'un certain nombre de ces professions dans lesquelles on a observé des accidents spéciaux.

Ouvriers carriers. — Le travail des carriers est des plus dangereux ; ce n'est pas tant en raison de l'humidité au sein de laquelle ils vivent et de la poussière qu'ils respirent, que par suite des accidents dont ils peuvent être les victimes. Nous citerons, en particulier, les blocs qui se détachent pendant l'ascension, les éboulements qui surviennent, les échelles qui se brisent ou les cordes qui se rompent. — Signaler ces accidents, c'est indiquer les moyens d'y remédier.

Caillouteurs. — Ce sont les ouvriers chargés de casser en morceaux, au moyen d'une masse de fer, les cailloux destinés à former les chaussées des routes. Ce travail est très-fatigant. Le corps est courbé en avant, les extrémités inférieures immobiles, les extrémités supérieures activement occupées. Ces ouvriers sont exposés à recevoir les fragments de silex, qui sautent souvent avec une grande force sous la masse qui les brise. Il en résulte quelquefois des blessures graves, et, quand ces fragments atteignent les yeux, des plaies, des ophthalmies intenses, et même la perforation de la cornée. Le seul conseil à leur donner, s'ils voulaient le suivre, serait d'employer de larges lunettes, offrant, au lieu de verre, un grillage à mailles serrées.

[Quant aux conséquences de l'inspiration de poussières siliceuses, il en sera question à propos des aiguilleurs et des aiguiseurs.]

Tourneurs. — M. Tardieu a étudié avec soin la forme des doigts et des membres inférieurs chez les tourneurs ; il en résulte des déformations qui deviennent permanentes et qui consistent dans un durillon sur le bord cubital de l'index : un calus, très-gros, dur et saillant, sur le pouce, au niveau de l'articulation métacarpo-phalangienne ; un autre calus sur le bord cubital de la main, et, enfin, un sur le petit doigt de la main gauche ; en même temps, tous les doigts de cette main

sont fortement serrés. M. Tardieu signale encore ce fait, que le côté droit du thorax est porté en avant et rétréci par la flexion des côtes, qui proéminent fortement et sont comme renversées en avant, de même que tout ce côté du squelette. Enfin, les pieds sont tous deux très-larges à leur extrémité phalangienne, et le gauche plus que le droit. On ne saurait tirer aucune indication hygiénique de ces déformations.

[Chez les *briquettiers* employés au moulage, travail qui consiste à pétrir l'argile et à la fouler dans les moules avec les mains, on observe une crépitation des gaines tendineuses des extenseurs et des fléchisseurs au niveau du carpe. Cette crépitation, souvent accompagnée d'un peu de douleur, se montre quand, après le chômage d'hiver, les ouvriers reprennent leur travail, et elle se dissipe au bout de quelque temps.]

M. Gayet, de Lyon, a observé chez les *teinturiers* chargés du tordage des soies des accidents analogues aux articulations radio-carpienne et huméro-cubitale du membre supérieur droit, avec douleur souvent assez vive pour obliger l'ouvrier à suspendre momentanément ses occupations.]

Bibliographie. — V. les professions en général, les professions agricoles, les aiguiseurs, les usines métallurgiques. Nous citerons cependant les travaux suivants : THIRON, *De l'emploi des hommes pour les travaux où les puissances physiques sont seulement ou presque uniquement mises en jeu*, in *Gaz. des hôpit.*, 1854. — HEISE, *die Krankheiten der Arbeiter in den Ziegelfabriken*, in *Vjschr. f. ger. Med.*, t. XVII, p. 20, 1860, et trad. par E. BEAUGRAND, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XIII, p. 349, 1860. — GAYET, *Note sur une entorse de l'avant-bras spéciale aux ouvriers teinturiers chargés du lavage et du tordage des soies*, in *Gaz. méd. de Lyon*, 1866, p. 206. — TARDIEU, art. *Tourneurs*, in *Dict. d'hyg. publ.*, 2^e éd., 1864. — LAYET, *Hyg. et pathol. professionnelle des calfats*, in *Arch. de méd. nav.*, t. XX, 1873. — BEAUGRAND, art. *Charpentiers*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} sér., t. XV, 1874. — EADE (P.), *On a disease of the carpenters*, in *Brit. med. Journ.*, vol. II, 1874.

CHAPITRE VII

Professions sédentaires des villes.

Cette classe renferme la partie la plus nombreuse de la population des villes ; on doit y ranger les tailleurs, les couturières, les cordonniers, les ouvriers de tout genre, et tout le petit commerce. Chez tous ces individus, la circonstance de la profession joue un rôle peu important : si l'on met de côté la fréquence des hémorroïdes chez les tailleurs, qui travaillent accroupis, et la dépression du sternum, ainsi que les gastralgies, très-

professions sédentaires. Th. de Paris, 1822, n° 118. — SANSON (Aph.), *De Hygiène des professions sédentaires*. Th. de conc. Paris, 1838.

Dentellières : BRIODE (DE), *Des dentellières*, in *Topographie, etc. Mém. de la Soc. R. de médecine*, 1782-83. — BALME (C. D.), *Recherches diététiques du médecin patriote sur la santé et les maladies observées dans les séminaires, dans les pensionnats et chez les ouvrières en dentelle*. Le Puy, 1791, in-12. — CHEVALLIER (A.), *Sur l'emploi du carbonate de plomb dans la préparation des dentelles dites de Bruxelles*, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XXXVII, p. 111, 1847. — CHAMPOUILLON, *Note sur quelques accidents éprouvés par les dentellières en application*, in *Gaz. des hôp.*, 1852, p. 473. — MASSON, *De l'emploi du sulfate de chaux et de plomb dans le travail des dentelles*, in *Compt. rend. de l'Acad. des Sc.*, t. XLVI, p. 684, 1856. — THIBAUT (V.), *Note sur le développement des affections saturnines chez les dessinateurs en broderies sur étoffes, les ouvrières dentellières, etc.*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e série, t. VI, p. 55, 1856. — GUNTHER (R. B.), *Die erzgebirgische Weiswaaeren Industrie*, in *Monatsschr. f. Sanitätspolizei*, t. I, p. 37, 1859.

Machines à coudre : GARDNER (A. K.), *The Hygiene of the Sewing Machine*, in *Amer. Med. Times*, 1860, et *Ranking's Abstr.*, t. XXXIII, 1861; Analyse, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XVI, p. 437, 1861. — GUIBOUT, *De l'influence des machines à coudre sur la santé et la moralité des ouvrières* (Compt. rend. de la Soc. méd. des hôp.), in *Union méd.*, 2^e sér., t. XXX, p. 501, 1866. — DOWN, *The Sewing-Machine* in *The Lancet*, 1866, t. II, p. 447. — CAZAL (H.), *La machine à coudre*, in *Union méd.*, 2^e sér., t. XXX, 599, 1866. — ESPAGNE (Ad.), *Sur l'industrie des machines à coudre à la maison centrale de Montpellier*, in *Montp. méd.*, t. XXII, p. 404, 1869. — DECAISNE, *La machine à coudre et la santé des ouvrières*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XXXIV, p. 405, 327, 1870.

Tailleurs : MÉRAT (Fr. V.), art. *Tailleurs*, in *Dict. des sc. méd.*, t. LIV, p. 267, 1821. — PLAGE (Ch.), *Hygiène des tailleurs; les maladies qui leur sont propres*. Paris, 1835, in-18. — PAASCH, *Ueber die grosse Sterblichkeit an Lungenschwind-sucht unter den Schneidern*, in *Med. Vztg. Ne Fe*, t. III, n° 20 et *Gresvill's not.*, t. IV p. 723, 1861. — DELMAS (P.), *Obs. d'un cas que l'on pourrait nommer crampe des tailleurs d'habits*, in *Un. méd. de la Gironde*, 1864.

CHAPITRE VIII

Professions exposant à une température élevée.

Ces professions sont assez différentes les unes des autres, et cependant elles ont un caractère commun, celui de l'exposition des individus qui les exercent à un feu ardent.

Les principaux artisans qu'on peut faire rentrer dans cette classe sont les suivants : les fondeurs, les forgerons, les verriers, les boulangers, les chauffeurs de machines à vapeur, etc.

L'influence qui résulte de l'exercice de ces professions n'est pas toujours de même nature. Tantôt on voit se développer des maladies cutanées chroniques, dues à l'irritation habituelle de la peau, produite par le rayonnement que le foyer ardent exerce sans cesse sur cette membrane; quelquefois, ce

sont des érythèmes ou des brûlures au premier degré; c'est ce qui arrive lorsque le foyer est momentanément plus ardent, ou que l'ouvrier est obligé de s'en approcher davantage.

Parmi les influences pathogéniques, on doit citer le passage rapide et continu d'une température élevée à une chaleur beaucoup moins forte, et même au froid et à l'humidité, et vice versa. Ces brusques variations amènent un certain nombre de maladies aiguës, et, en particulier, des érysipèles, des pneumonies, des pleurésies, des bronchites, et même des rhumatismes articulaires aigus; le développement de la maladie de Bright, également à l'état aigu, est beaucoup plus rare; cependant on l'observe quelquefois. Une autre conséquence de l'exposition à une chaleur ardente, c'est la soif habituelle qu'elle occasionne chez ceux qui y sont soumis. Il en résulte une disposition à boire qui les engage à faire usage des alcooliques, et les conduit rapidement à l'abus des liqueurs fermentées et distillées, puis à tous les maux qui en sont la conséquence.

Plusieurs de ces professions exigent, en même temps, un déploiement considérable de force, et un exercice musculaire énergique. Ces conditions sont encore une cause de maladie de plus. Les préceptes hygiéniques qu'on doit observer peuvent être rattachés aux deux règles suivantes :

1° Éviter les variations brusques de température, et se couvrir de vêtements plus chauds, de tissus de laine, par exemple, à l'instant où l'on cesse d'être exposé au foyer ardent devant lequel on travaille;

2° Éviter surtout de satisfaire la soif qui accompagne le travail exécuté sous l'influence d'une haute température. Cette précaution est difficile à obtenir des classes peu éclairées, et c'est de ces classes que sortent, ainsi qu'on le sait, les ouvriers qui exercent les métiers dont nous nous occupons ici.

Nous aurons cependant quelques observations à faire relativement à la profession de boulanger.

Boulangers. — Il y a trois espèces de garçons boulangers : le brigadier, qui façonne et enfourne; le geindre, qui pétrit, et l'aide qui chauffe et assiste les autres ouvriers. De ces ouvriers, les uns sont exposés à une excessive chaleur, les autres au travail fatigant de la pâte et à la poussière que donne la farine. De plus, le travail de la boulangerie se fait pendant la nuit. Il résulte de tout ceci, que, ce que les ouvriers boulangers ont le plus à redouter, ce sont les brusques variations de température et l'influence du froid sur le corps en sueur. — Ramazzini a démontré, en effet, que les boulangers sont surtout exposés au rhumatisme aigu et aux phlegmasies aiguës du thorax. —

M. Tardieu signale la pâleur caractéristique des garçons boulangers, et il l'attribue à une anémie particulière, propre à tous les artisans qui vivent dans une atmosphère très-chaude ; il signale également la dyspepsie comme commune chez les boulangers. — La poussière de la farine ne paraît pas avoir d'influence bien sensible sur les voies aériennes. Enfin, on observe fréquemment, chez les boulangers, une éruption squameuse ou papuleuse qui est due, soit aux matières irritantes mêlées à la farine, soit aux pellicules diverses, soit peut-être enfin au contact du levain.

Bibliographie. — BRAUGRAND (E.), art. *Boulangers*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, t. X, 1869. — DU MÊME, art. *Meuniers*, *Ibid.*, 2^e sér., t. VII, 1873. — DU MÊME, art. *Chauffeurs*, *Ibid.*, 1^{re} sér., t. XV, 1874. — GUÉRARD, *Hyg. des ouvriers chargés du service des moteurs à vapeur*, in *Ann. d'hyg. pub.*, 2^e sér., t. XI, 1873, et voy. la bibliographie des usines, fonderies, fours à chaux.

CHAPITRE IX

Professions dites hygrométriques.

Le caractère principal des professions qui peuvent être classées sous ce titre, c'est l'exposition habituelle et permanente des ouvriers à l'action de l'eau ou de l'humidité, pendant le travail de chaque jour. On peut y ranger les débardeurs, les conducteurs de bateaux et de trains de bois, les flotteurs, les balayeurs des rues, les égouttiers. Les ouvriers des marais salants ainsi que les terrassiers occupés aux travaux des canaux ou des bords des cours d'eau, peuvent également prendre place dans cette catégorie.

L'influence déterminée par l'action constante de l'humidité ou de l'eau, peut se traduire par le développement d'un certain nombre de maladies : celles qu'on observe le plus ordinairement sont la bronchite chronique et les affections rhumatismales, également chroniques.

La maladie de Bright est plus rare : cependant elle peut être la conséquence de l'exercice de ces professions. On doit citer encore les ulcères variqueux des membres inférieurs. Enfin, si la prédisposition existe chez quelques-uns de ces ouvriers, c'est, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le dire, le développement de scrofules ou de tubercules qui est à redouter.

Pour résister à cette influence de l'humidité, il faut beaucoup

de précautions hygiéniques. Il est nécessaire de faire usage de vêtements suffisamment chauds et isolants, en grosse laine, par exemple ; il faut surveiller avec le plus grand soin le développement des accidents qu'on peut attribuer à l'influence de l'humidité, afin de les combattre dès qu'ils paraissent ; enfin il est souvent nécessaire de donner aux ouvriers occupés à ce genre de travaux quelques alcooliques, mais en petite quantité, et destinés seulement à les aider à résister à la température basse et humide de l'atmosphère extérieure.

Nous ferons quelques observations particulières touchant les blanchisseuses et les débardeurs.

Blanchisseuses. — La profession de blanchisseuses, en raison de l'humidité dans laquelle elles doivent être plongées, de la position fatigante qu'elles conservent, du contact des liquides plus ou moins âcres et des matières sordides, est une des plus pénibles. Les accidents auxquels elles sont sujettes sont : les rhumatismes, les affections catarrhales, l'aménorrhée, l'œdème des membres inférieurs, les varices et les ulcères aux jambes, des abaissements de l'utérus.

L'âcreté de la lessive occasionne souvent aux mains des gerçures qui peuvent amener, plus tard, des accidents sérieux ; les callosités des mains et des bras sont encore fréquentes chez les blanchisseuses.

M. Tardieu n'est pas éloigné de croire qu'en recevant ou en triant le linge à blanchir, les blanchisseuses ne puissent contracter le germe de maladies transmissibles. Elliotson a cité l'exemple d'une blanchisseuse qui aurait contracté la morve en lavant des linges souillés par un malade atteint de cette affection.

[Les blanchisseuses présentent à la face cubitale de chaque avant-bras des callosités (une à gauche et deux à droite) résultant de la pression de ces parties sur le bord du baquet. Elles ont, de plus, à la face dorsale des dernières phalanges de chaque main, des bourrelets épidermiques dus au frottement pendant le ringage. Ces lésions ont été très-bien étudiées par MM. Tardieu (*Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. XLIII, p. 398, 1849), Verneuil (*ibid.*, 2^e sér., t. XVII, p. 113, 1862) et Espagne (*Montpell. méd.*, t. XII, p. 534, 1864).]

Débardeurs. — Les débardeurs sont les ouvriers employés à retirer le bois de l'eau. On les considère comme les ouvriers les plus robustes de Paris, après les forts de la halle. La nature de leur travail les expose d'une manière particulière aux maladies suivantes : les fièvres intermittentes, les affections catarrhales, la pneumonie, le rhumatisme aigu et chronique, les ulcères aux jambes, enfin les conséquences du froid et de l'humidité.

dité habituelle. Il faut aussi tenir compte des efforts musculaires considérables qu'ils sont obligés de faire. Parent-Duchâtelet a étudié cette question avec soin, et il est arrivé à un résultat tout à fait opposé. J'avoue que je ne puis admettre ses conclusions, et il faudrait, pour moi, de nouveaux travaux pour me convaincre que ces hommes, passant une partie de leur existence dans l'eau, n'en subissent pas l'influence funeste. Nous devons dire, toutefois, que Parent-Duchâtelet décrit comme propre aux débardeurs une affection du derme qui est le résultat d'une véritable macération de la peau dans l'eau, et qu'on appelle la grenouille.

Cette maladie est caractérisée par un ramollissement, des gerçures, et souvent une usure, une véritable destruction des parties qui sont en contact avec l'eau. Elle siège de préférence entre les orteils, où elle détermine de vastes fentes ou crevasses, dont la profondeur est quelquefois de plusieurs lignes : on l'observe aussi au talon. Dans son état d'acuité, elle détermine une douleur et une cuisson très-vives lorsque les parties, étant hors de l'eau, commencent à se dessécher. Cette maladie n'a aucune gravité, et le repos suffit pour la guérison.

[*Guides-baigneurs.* — Michel Lévy a fait d'intéressantes recherches sur les guides qui dirigent les baigneurs aux bains de mer et restent généralement à l'eau pendant sept ou huit heures par jour, pendant la saison active, c'est-à-dire de la fin de juillet au 15 septembre. Ce travail exige beaucoup de vigueur et une parfaite intégrité des organes de la respiration et de la circulation. L'abus des alcooliques s'opposant à la réaction est funeste pour eux. — L'immersion du corps entier dans l'eau produit, dans les premiers temps, de l'anxiété, de l'oppression, surtout après les repas, mais l'accoutumance fait disparaître ces accidents. Vient ensuite le refroidissement des extrémités, surtout si la température est basse, et surtout à la sortie de l'eau ; l'application d'un thermomètre sous l'aisselle avant le bain et après quelques heures de séjour dans la mer a fait constater un abaissement de 0,5 à 1 ou 2 degrés. Un fait très-curieux, c'est l'abondance de la transpiration qui, dès qu'ils sont au lit, les oblige souvent à changer de chemise, la réaction empêchée pendant le jour se fait pendant la nuit. Cette sudation, loin de les fatiguer, leur laisse un sentiment de bien-être. Il en est de même de la sécrétion de l'urine qui est augmentée pendant qu'ils sont dans l'eau, parce qu'alors la transpiration cutanée est suspendue. Du reste, santé excellente, point de congestions cérébrales, point d'éruptions ni même de varices. On note seulement de l'œdème des pieds et des mal-léoles qui disparaissent pendant le séjour au lit. Ils sont sujets

à des douleurs musculaires et articulaires, surtout aux membres inférieurs, mais très-rarement au rhumatisme proprement dit. Ainsi, au total, ils jouissent d'une excellente santé ; beaucoup remplissent ces fonctions pendant trente ans et plus, mais il ne faut pas oublier que, pour les remplir, une vigoureuse constitution est de rigueur.

[*Plongeurs.* — M. Fleury a noté, chez les plongeurs, la fréquence d'une hémoptysie qu'il attribue à la pression très-considérable qu'ils trouvent à une certaine profondeur.]

Bibliographie. — PINEL (Ph.), *Réflexions sur les buanderies, comme objet d'économie domestique et de salubrité*, in *Méd. éclairée*, etc., t. II, p. 12, 1791. — ADRIEN, *Hygiène des professions qui exposent à l'influence de l'eau*. Th. de Paris, 1818, n° 64, in-4°. — PARENT-DUCHÂTELET, *Mém. sur les débardeurs de la ville de Paris*, in *Ann. d'hyg.*, 1^{re} sér., t. III, p. 241, 1830. — *De l'art des plongeurs de nos jours et des accidents auxquels ils sont exposés*, in *Gaz. méd. de Paris*, 2^e sér. t. IX, p. 769, 1842. — FLEURY (J.), *Maladies spéciales aux pêcheurs de St-Pierre et Miquelon*, in *Gaz. méd. de Montp.*, 1854, p. 136, 177. — LECADRE, *Études sociales, hygiéniques et médicales sur les ouvriers employés aux travaux du port du Havre*. Le Havre, 1857, in-8°. — WILLIAM (J. O.), *The Health of Waterguard and Waterside Officers of Curtones in London*, etc., in *British Med. Journ.*, 1858, n° 43. — LÉVY (M.), *Recherches sur les effets de l'immersion prolongée dans l'eau de mer*, in *Ann. d'hyg.*, 2^e sér., t. XV, p. 231, 1861. — ESPAGNE (Ad.), *Obs. sur quelques points de l'industrie et de l'hygiène des blanchisseuses, et spécialement sur les callosités*, etc., in *Montpell. méd.*, t. XII, p. 516, 1864. — LEROY DE MÉRICOURT, *Considérations sur l'hygiène des pêcheurs d'éponges*, in *Bull. Acad. de méd.*, t. XXXIII, p. 786, 1868 et *Ann. d'hyg. publ.*, t. XXI, 1869. — BEAUGRAND, *art. Blanchisseuses*, in *Dict. encycl. des sc. méd.*, 1^{re} sér., t. IX, 1868.

CHAPITRE X

Professions dans lesquelles on travaille les matières végétales.

Ces professions comprennent spécialement la manipulation du coton et celle du tabac. Quant aux droguistes, qui respirent au milieu d'une atmosphère presque continuellement remplie de poussières médicamenteuses, ce n'est que pour mémoire qu'il en est ici question.

1^o *Industrie cotonnière.* — On a attribué à l'inspiration des molécules de coton, répandues dans l'atmosphère des ateliers où on travaille cette matière, la faculté de développer la phthisie pulmonaire. C'est une erreur que rien ne vient justifier, et dont il est peut-être possible de se rendre compte de la manière sui-